

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 51 (1906)
Heft: 9

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Aux grandes manœuvres : Trois enseignements. — La réforme du fonctionnement des arbitres. — Le cours des officiers supérieurs du 1^{er} corps d'armée. — Mutation. — A quelques correspondants.

De quoi parler au mois de septembre si ce n'est des manœuvres ? Leur première série, celle qui constitue les grandes manœuvres et dont le Toggenburg et l'Oberland zurichois ont été le théâtre, est terminée à l'heure où nous écrivons ; la deuxième série, manœuvres de cavalerie contre infanterie dans la vallée de la Glatt, manœuvres de position fortifiée sur la Linth, va commencer ; après quoi le cycle annuel sera bouclé.

Il n'est pas nécessaire d'attendre qu'il le soit pour y aller de quelques commentaires. Les grandes manœuvres comportent à elles seules assez d'enseignements pour remplir plus que le cadre d'une de nos courtes chroniques suisses. Cette année-ci, notamment, elles justifient deux ou trois remarques d'un caractère tout à fait général auxquelles il est utile de s'arrêter un peu.

La première de ces remarques est que nous sommes enfin sortis du programme schématique de nos manœuvres de division depuis quelque dix ou quinze ans. Ce programme était constamment le même : le premier jour, combat de rencontre ; le second, occupation d'une position défensive par une des divisions, cette occupation prévoyant toujours l'exercice d'une contre-attaque, et offensive de l'autre division ; le troisième jour, même exercice, mais avec interversion des divisions.

Cette année-ci, les partis adversaires ont été mis, au début des opérations, à une distance telle, que le combat de rencontre, le premier jour, était pour ainsi dire exclu. Les têtes de colonnes dans la vallée du Rhin d'une part, sur la rive gauche du lac de Zurich de l'autre, étaient à une soixantaine de kilomètres l'une de l'autre. Les détachements avaient en outre à gravir des rampes de 400 m. jusqu'au Ricken, de 700 m. jusqu'à Wildhaus, si l'on s'en tient à la côte minima des cols à franchir. Au-dessus de la route, les crêtes utilisables supposaient une nouvelle ascension de 500 à 1200 m. suivant les cas. Il ne pouvait être question d'un heurt des infanteries dans ces conditions-là.

La journée n'en a pas moins été instructive. Elle a été un enseignement de marche, et sous ce rapport elle nous a prouvé que nous avons encore à apprendre.

Est-ce le souvenir du schéma des années précédentes ? Les détachements ont-ils été influencés par l'idée préconçue que la rencontre devait nécessairement avoir lieu, et que par conséquent il fallait continuer à marcher jusqu'au contact, celui-ci pouvant se produire d'un kilomètre à l'autre ? Peut-être cette arrière-pensée a-t-elle, consciemment ou non, inspiré le programme de la marche qui, nous semble-t-il, a imposé à la troupe, en l'état actuel du chargement des hommes un maximum d'effort. On peut douter, si le combat s'était engagé le 6 septembre vers les quatre ou cinq heures de l'après-midi, que les unités eussent été en état de le poursuivre avec l'énergie et la ténacité désirables. Une grande partie des troupes marchait depuis cinq heures du matin, à une allure soutenue, par une température élevée et sur des routes poussiéreuses ; ses seuls repos avaient été ceux des haltes horaires ; les hommes n'avaient donc pas eu le loisir ni d'un rétablissement un peu plus prolongé de leurs forces ni d'un arrêt leur permettant de se restaurer d'une façon un peu complète.

Certes, on comprend que la VIII^e division entre autres, dont la tâche était particulièrement difficile, tint à gagner le plus rapidement possible les hauteurs du Ricken. C'était pour elle une importante condition de succès. La IV^e division aussi devait poursuivre cet objectif. Mais il est non moins important d'arriver à l'abordage de l'ennemi avec des troupes disposées. Or, pour autant qu'il nous a été permis d'en juger, plus d'une unité, ce soir-là, n'aurait pas rempli cette condition autant qu'il l'eût fallu, alors qu'une grande halte, coupant opportunément les longueurs de l'étape, aurait suffi pour maintenir la vigueur entière de tous. C'est là un premier enseignement de nature générale que nous pouvons tirer du premier jour des manœuvres de division.

* * *

Il y en a un autre. Le but de la direction des manœuvres en séparant les partis par un long intervalle a été de développer l'initiative des chefs. La cavalerie entr'autres réclamait depuis longtemps une extension de son rayon d'opération, et il était utile également de tenir les commandants des détachements dans une plus grande incertitude que ce n'est généralement le cas, sur la situation de l'ennemi. De cette façon-là, on rendait à tous la tâche plus difficile. Obligeant les chefs à plus d'attention et à plus de perspicacité, on les rapprochait aussi des probabilités de la guerre.

Mais une circonstance s'opposait à ce que le but fût atteint : le terrain. Etant données la situation générale et la mission des deux partis, il devenait impossible, pour l'un et pour l'autre, de se tromper sur la route de marche à adopter ; la cavalerie ne pouvait pas hésiter, ni plus qu'elle, les chefs des détachements. Le couloir du Toggenburg était l'unique direction possible, et la seule inconnue était le point de rencontre à l'intérieur de ce couloir.

Il serait donc intéressant de renouveler l'expérience, mais dans un ter-

ritoire moins compartimenté, qui favorisât mieux l'incertitude et l'aléa. Sans doute, il pourrait arriver que les partis ne se rencontrassent que très difficilement, les tâtonnements et les recherches inévitables retardant considérablement le contact. Peut-être, suivant les cas, ne verrait-on qu'un seul combat pendant les trois journées consacrées habituellement aux exercices des divisions. Qu'importe, s'il en doit résulter un enseignement profitable pour l'armée. Mieux vaut un seul combat amené et se déroulant dans des conditions normales, que trois journées de batailles plus ou moins invraisemblables et souvent fiévreuses. Cela n'excluerait pas, d'ailleurs, d'autres années, des exercices d'un autre genre, exercices de déploiement des grandes unités, combats spéciaux, etc., etc.

* * *

Un troisième enseignement mérite que l'on s'y arrête. Il a été relevé par M. le conseiller fédéral chef du Département militaire suisse dans son discours de clôture des manœuvres.

Nos manœuvres, a-t-il dit, ne ressemblent plus à ce que nous voyions naguère, il y a six et dix ans encore. Le théâtral disparaît; on s'en tient à ce qui est conforme à la réalité de guerre. Les beaux tableaux de manœuvres sont plus rares; on doit cheminer longtemps pour en rencontrer un, et qui n'est pas orienté ne peut se rendre compte du sens et du but des opérations. Alors il croit qu'on n'a rien fait de correct, qu'aucun fil conducteur ne relie les différents actes de la manœuvre, que les forces étaient émiettées et il n'en sort pas. Nous savons tous qu'un tel jugement est erroné et que justement la conformité à la réalité de guerre conduit à ce qu'aucun spectacle ne soit donné. Mais chefs et troupes apprennent d'autant plus. C'est un gain. Nous, qui avons la responsabilité, nous devons le comprendre.

Il y a eu, en effet, un effort pour créer « le vide du champ de bataille », mais cet effort est resté imparfait. On a vu encore trop de troupes sur des terrains découverts alors qu'elles eussent trouvé des cheminements abrités et des moyens de filtrer inaperçues sous les couverts et dans les accidents du sol. La faute en est à la crainte que semble éprouver chacun d'être en retard et qui engage à négliger les mesures préparatoires des mouvements, la reconnaissance des chemins entre autres, trop souvent hâtive et incomplète. Nous aurions plusieurs faits de cette nature à énumérer.

On pourrait accuser cette même crainte de l'insuffisance de nos attaques préparées. Nous ne pratiquons pas l'attaque préparée. Le commandant en chef divise bien ses colonnes et les dirige sur leurs secteurs d'attaque, mais les chefs de ces colonnes, eux, ne s'appliquent pas à les subdiviser de façon à occuper d'emblée le front qui leur a été assigné. Les colonnes s'avancent en formation de marche sur la position; puis, quand la pointe arrive à distance de feu, elle engage le combat et nous assistons à un déploiement

en éventail, analogue à celui du combat de rencontre, quand les deux adversaires se heurtent l'un contre l'autre à l'improviste, et que chacun se presse de jeter au combat, au fur et à mesure qu'elles arrivent et dans l'ordre où elles arrivent, les unités à l'aide desquelles il espère gagner le premier la supériorité du feu.

* * *

Peut-être une meilleure organisation du fonctionnement des arbitres, jointe à une plus grande attention apportée sur ce point à l'instruction des cadres dans leurs cours spéciaux, permettra-t-elle de remédier, à la longue, à l'insuffisance que nous signalons. Les manœuvres de cette année ont inauguré la réforme du service des arbitres, considérée comme nécessaire depuis longtemps. L'étude sur la base des expériences faites en sera continuée, et les dispositions du projet d'Instruction sur le service en campagne, dont l'inapplicabilité a été reconnue, seront modifiées en conséquence.

Nous croyons bien faire en publiant ici les « Directions pour les arbitres », arrêtées par le commandant du 1^{er} corps d'armée, colonel de Techtermann, qui a fonctionné cette année comme arbitre-chef et directeur des manœuvres. Ces directions ont été approuvées par le Département militaire en date du 14 août 1906. Dans l'intérêt de la réforme, il serait désirable que tous ceux de nos lecteurs qui ont une opinion sur cette importante question voulussent bien nous la communiquer et contribuer ainsi à nourrir le dossier de son étude.

Les fonctions d'arbitres (juges de camp) sont non seulement délicates et difficiles, mais, en général, mal comprises soit des intéressés, soit des troupes.

Elles exigent des premiers : des notions justes de la tactique du combat, une grande mobilité et de la promptitude dans les décisions; des secondes, un respect *absolu et immédiat* des décisions prises par les arbitres.

Ces décisions représentent, dans les manœuvres de paix, la chance, l'*aléa* du combat.

Il importe relativement peu qu'elles soient plus ou moins discutables au point de vue des forces respectives engagées, de leur groupement, position occupée, etc. — En guerre, tous ces facteurs peuvent se rencontrer et, malgré cela, par un hasard imprévu, une circonstance fortuite, ne pas donner le succès¹.

L'important est que ces décisions, créant une situation nouvelle, soient promptement exécutées, *sans tergiversation* et *sans récrimination*. Cette adaptation rapide constitue, en outre, un exercice des plus utiles à l'instruction des troupes dans le service de guerre, but final des manœuvres.

C'est, avant tout, l'effet du feu bien ou mal conduit; surprise; portée utile; hausse exacte; genre de tir approprié au but à atteindre; formations

¹ Combien d'exemples d'un parti inférieur en forces qui, par son savoir-faire et son énergie, remporte l'avantage? Le nombre des fusils n'est pas tout, mais bien la valeur de ceux qui les tiennent.

prises pour en assurer le maximum de rendement dans les meilleures conditions possibles, etc. — qui doivent dicter la rapide décision de l'arbitre.

Il lui faut, pour cela, une grande mobilité, un coup d'œil prompt et une forte indépendance de jugement.

Dans ce but on observera les prescriptions suivantes :

1. La répartition des arbitres aux différentes unités est *permanente* pour toute la durée des manœuvres. — En conséquence celles-ci ont à pourvoir à leur logement, transport de bagages, fourniture de fourrages (évent. de vivres), etc.

2. Les arbitres n'ont pas à intervenir dans les dispositions tactiques des partis. Leurs remarques à ce sujet sont communiquées au chef des arbitres avant la critique (v. ch. 8).

Ils interviennent, par contre, dès le déploiement en vue du combat (prises de position pour l'artillerie), en exigeant, par exemple, la rectification des formations défectueuses, un emploi approprié du terrain ou du feu, etc.

3. Ils tiennent sévèrement au respect et à l'exécution *immédiate* de leurs décisions. Ils n'admettront aucune réclamation à ce sujet.

Tout officier qui ne s'y conformerait pas serait remplacé sur le champ par le plus élevé en grade de ses subordonnés et signalé à la critique.

4. Les mises hors de combat seront, dans un but d'instruction, réduites le plus possible. Les cas où elles auraient pu avoir lieu seront mentionnés à la critique. Lorsqu'elles auront effectivement eu lieu, les troupes atteintes passent en réserve (art. 497, *in fine* de l'Instr. S. C.).

Le plus souvent, il suffira d'un arrêt plus ou moins prolongé pour rétablir l'ordre et marquer l'affaiblissement résultant des pertes qui auraient été subies en réalité.

5. Les arbitres veilleront tout spécialement à ce que les troupes tiennent compte de l'effet du feu, en particulier de l'artillerie. Ils décident, en cas de doute, à l'adresse de quelle unité est destiné celui qu'indiquent les fanions des batteries adverses.

6. Les arbitres vouent une attention spéciale au service de sûreté (avant-postes). Ceux d'entre eux attachés aux unités qui fournissent ce service les y accompagnent tout le temps. Ils en feraient rectifier les défauts et font un rapport spécial à leur sujet (ch. 8 et 9).

7. Ils veillent de même à la reprise et, surtout, à la rupture normale du combat; en particulier, à ce que les troupes restent couvertes jusqu'à l'établissement des avant-postes. Ils demeurent sur place jusqu'à ce moment.

8. Avant la critique, les arbitres se réunissent et formulent leurs remarques au chef des arbitres de chaque parti (groupe). Ceux-ci les soumettent à l'arbitre en chef avec leurs propres observations.

9. Chaque jour, à la fin de la manœuvre, les arbitres lui remettent, par la voie du service, un bref résumé (journal) chronologique de leur activité. Ces résumés serviront de base et de pièces à l'appui pour le rapport final (art. 514 Instr. S. C.).

10. Les divisionnaires ou chefs des arbitres attribués à un corps ou service répartissent d'une façon permanente leurs sous-ordres. En cas de besoin, ils peuvent modifier cette répartition. Ils ne se contenteront pas, de leur personne, de suivre les états-majors des troupes auxquelles ils sont attachés. Ils

devront aussi intervenir dans l'action et prendre, le cas échéant, les décisions prévues à l'art. 489 de l'Instr. sur le S. en Camp.

Ils reçoivent et résument les décisions et remarques de leurs subordonnés en vue de la critique, ainsi que leur journal quotidien (chif. 8 et 9). Ils y ajoutent leurs propres observations.

11. Les arbitres et les troupes se conforment, du reste, strictement aux prescriptions des art. 487 à 500 de l'Instruction provisoire sur le service en campagne du 31 mars 1904.

* * *

Avant de se rendre aux manœuvres comme arbitres, les officiers supérieurs du 1^{er} corps d'armée, du grade de lieutenant-colonel et au-dessus, sous les ordres du commandant de corps, colonel de Techtermann, ont eu leur cours tactique quadriennal. Le terrain parcouru a été marqué par l'itinéraire Uster-St-Gall, par Fischenthal, Bütschwil, Wyl, Gossau. Deux journées ont été consacrées à des exercices à double action de brigades sous la direction des divisionnaires, cinq journées à des exercices à double action de division et de corps d'armée sous la direction du commandant de corps et un jour à un exercice d'armée ; deux demi-journées enfin, les dimanches, ont été consacrées à l'organisation du travail, à des critiques d'ordres spéciaux et à une théorie sur le service territorial et des chemins de fer.

* * *

En remplacement du lieutenant-colonel Decoppet, mis à disposition sur sa demande, le Conseil fédéral a appelé au commandement du 1^{er} régiment d'infanterie le major Adrien Grobet, à Vallorbe, avec promotion au grade de lieutenant-colonel.

* * *

Nous recevons parfois, de certains de nos lecteurs, des communications intéressantes et que nous publierons tout-à-fait volontiers si elles n'avaient l'inconvénient de n'être pas signées ou signées d'une simple initiale avec mention d'un grade. Serait-ce trop demander à nos correspondants que de les inviter à ne pas se réfugier dans l'anonymat qui, d'une façon générale et spécialement de la part d'officiers et entre camarades, à quelque chose de froissant et ressemble à un manque de confiance et de franchise. Si nos correspondants ne désirent pas la publication de leur nom, il suffit qu'ils nous le disent, nous leur garderons le secret, mais adresser des lettres à quelqu'un en masquant sa personnalité, est un procédé qui me paraît jurer avec la loyauté militaire et qui, dans tous les cas, nous impressionne désagréablement.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Le réarmement de l'artillerie de campagne. — Les approvisionnements en munitions de l'artillerie en Allemagne et en France. — L'artillerie à pied. — Les sections d'attelages. — Le nouveau règlement de manœuvre pour l'artillerie à pied. — Obusiers et mortiers. — Un tir de l'artillerie lourde. — Mutations. — Littérature militaire. — Les automobiles aux manœuvres. — Un ballon dirigeable. — Essais d'uniformes.

Le réarmement de notre artillerie avance bon train. Les III^e et VII^e corps, entre autres, ont reçu le nouveau matériel. Nous le verrons donc aux manœuvres impériales. On compte, en France, que notre réarmement ne sera pas terminé avant fin 1907; j'espère qu'on se trompe; je suis même convaincu qu'il sera achevé au commencement de l'année prochaine. On va cuirasser les caissons qui seront sans renversement.

On paraît inquiet en France de se trouver sous peu vis-à-vis de 3500 pièces allemandes d'une valeur au moins égale aux 2000 pièces françaises (voir entre autres un article du *Figaro*). Ainsi un mémoire paru sous le titre « Notre artillerie » demande qu'on en revienne à la batterie de six pièces, ou qu'on porte de 21 à 30 le nombre des batteries par corps d'armée. Aujourd'hui tout le monde est accoutumé à la batterie de 4 pièces, plus avantageuse, c'est pourquoi on proposera l'augmentation du nombre des batteries.

La consommation en munitions a été excessive en Mandchourie. Avec les pièces à tir rapide, actuellement en usage en France et en Prusse, la consommation sera plus considérable encore. On sera donc obligé d'augmenter les approvisionnements en munitions. La France a déjà 500 cartouches par pièce dont 312 avec la batterie. L'Allemagne n'a que 312 cartouches; chez vous une pièce de campagne a 1200 cartouches. Le général Langlois, en France, voudrait 3000 cartouches, dont 1500 avec la batterie. On sera donc forcé d'augmenter les colonnes de munitions et pour cela il serait fort commode de pouvoir utiliser des automobiles.

Dans les *Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine*, sous peu, vous trouverez un intéressant article sur le renforcement futur de l'artillerie en France. On y parle aussi de notre artillerie lourde de l'armée de campagne dont le règlement vient de paraître dans une nouvelle rédaction.

Notre artillerie à pied, dont l'artillerie lourde est une branche fort importante, comptera dès le 1^{er} octobre prochain 40 bataillons, dont deux ou trois forment un régiment. Nous aurons alors 18 régiments, dont 4 à trois bataillons de 4 compagnies, et le reste à deux bataillons. Deux régiments ont encore une 9^e et une 10^e compagnie; ce qui nous donnera un total de

164 compagnies à 250 hommes, effectif de guerre. Il y a en outre un bataillon d'instruction de 4 compagnies.

Pour les exercices de l'artillerie lourde on disposera de douze sections d'attelages, attachés aux régiments et d'un détachement de l'Ecole de tir. La section d'attelages compte un lieutenant en premier comme chef, six sous officiers, un trompette, 52 soldats, un ouvrier, 13 chevaux de selle et 44 chevaux de trait. Une section attèle quatre obusiers lourds et les trois caissons indispensables pour le transport des hommes et de la munition. Mais ce n'est là qu'un commencement, un cadre modeste qui sera complété peu à peu. En France, les détachements du train pour l'artillerie lourde n'existent pas ; il faut donc se servir des attelages de l'artillerie de campagne, dont les chevaux ne sont pas faits pour des charges aussi lourdes.

Le règlement de manœuvres de l'artillerie à pied est divisé en quatre parties. La troisième traite de l'artillerie lourde. La première édition de ce règlement avait été tenue secrète. La seconde, sanctionnée par l'Empereur le 28 juin 1906, a été publiée et mise en vente. On a profité, pour cette seconde édition, des expériences faites chez nous et ailleurs, et surtout en Mandchourie, où l'artillerie lourde a reçu sa consécration.

On s'en tient à deux modèles de pièces, toutes deux à tir courbe : l'obusier lourd de campagne, de 15 cm. et le mortier de 21 cm. L'obusier nouveau modèle est du système Krupp, à recul sur affût ; la longueur de la bouche est de 12 calibres ; la pièce en batterie pèse 2100 kg. ; la voiture-pièce, sans les munitions, 2600 kg. L'avant-train porte 10 coups ; le caisson 36. Le seul projectile adopté est l'obus brisant, avec fusée à percussion, en cas de besoin avec retard. La charge maximale est de 0,95 kg. ; la vitesse initiale de 300 mètres ; l'énergie à la bouche de 188 mètres-tonnes. Sa plus grande portée est de 6870 mètres.

Je me borne à quelques renseignements sur le mortier. Le tube a une longueur de 10 calibres et un poids de 3000 kg. ; l'affût avec les roues pour le tir pèse 1920 kg. Pendant les marches, le tube est transporté sur un chariot porte-corps. Les roues de route sont plus hautes. Le projectile est l'obus allongé, brisant, avec fusée à percussion, avec retard en cas de besoin ; il pèse 119 kg. ; les charges varient de 3,1 kg. à 1,5 kg.

L'unité pour les deux modèles est la batterie de 4 pièces. Les batteries d'obusiers étaient primitivement à six pièces ; mais depuis la création en 1902, du recul sur affût, on a réduit leur nombre à quatre. On a ainsi : la batterie de combat avec ses 4 pièces, ses 4 caissons et la voiture-observatoire ; l'échelon : 4 caissons, un chariot de batterie, les chevaux d'officiers et les chevaux de réserve ; le bagage : la forge, les voitures à fourrages, à vivres et à bagages. Au lieu du groupe, on a le bataillon à 4 batteries, avec deux voitures-observatoires.

La batterie de mortiers est plus compliquée. Pour le tir, les mortiers

sont placés sur des plates-formes transportées sur des « chariots de plates-formes », à raison de deux pour chaque pièce. Les huit chariots de plates-formes et la voiture-observatoire marchent à la tête de la colonne, formant le premier échelon ; le deuxième échelon comprend les pièces, quatre affûts sans les bouches à feu et quatre chariots porte-corps avec les bouches à feu. Le bagage est le même que pour la batterie d'obusiers.

Avant la mise en batterie, on doit construire d'abord l'emplacement avec l'épaulement et les plates-formes, ainsi que les dépôts à munitions. Puis viennent les affûts sur lesquels on place les bouches à feu.

Le ravitaillement est assuré, pour les mortiers, par les colonnes légères de munitions ; pour les obusiers, par les colonnes légères et les colonnes de munitions de l'artillerie lourde.

Les voitures-observatoires marchent toujours en tête, attachées à la cavalerie d'avant-garde. Elles sont placées sous les ordres des officiers observateurs. Ce sont eux qui préparent les emplacements d'observation, souvent éloignés des batteries et reliés avec elles par le téléphone ou par les signaux optiques.

Le bataillon de mortiers a deux batteries ; les deux échelons réunis des deux batteries forment la colonne d'échelons (Staffelkolonne) du bataillon.

Le rôle de l'artillerie lourde de l'armée de campagne est de frayer le chemin à l'infanterie pour attaquer des positions ennemies solidement fortifiées et des forts d'arrêt ; celui des bataillons d'obusiers est étendu par le nouveau règlement à la bataille rangée. On ne suppose plus comme auparavant des positions fortifiées. Les obusiers doivent servir de renfort à l'artillerie de campagne dans le combat contre l'artillerie adverse. Le feu des obusiers peut devenir décisif contre un adversaire complètement rangé, qu'il se trouve ou non dans une forte position.

La batterie d'obusiers exécute généralement ses mouvements au pas ; quand la situation l'exige, elle peut prendre le trot, qui est l'allure prescrite pour le mouvement en avant des voitures-observatoires. La batterie de mortiers ne connaît que le pas, sauf pour ses voitures-observatoires.

Il est de toute importance d'avoir de suite un effet de masse, aussi doit-on déployer toutes les pièces le plus rapidement possible. Les obusiers sont employés spécialement et avec effet contre les buts verticaux : batteries à boucliers, adversaires masqués dans les tranchées ou cachés dans des localités, forêts de grands arbres, ainsi que dans les plus forts abris provisoires.

Le mortier doit servir, en premier lieu, contre les fortifications permanentes et contre les ouvrages provisoires particulièrement solides.

Les déploiements doivent se faire à couvert ou de nuit. En général, on choisit des positions masquées. L'artillerie lourde sera le plus souvent employée en réunion avec l'artillerie de campagne. Les batteries masquées de

l'adversaire qui n'auront pas pu être reconnues, seront attaquées par l'artillerie de campagne qui dispose du tir fusant avec dispersion, tandis que l'artillerie lourde ne possède que le tir percutant. Un feu acharné préparera les points d'attaque pour l'assaut.

Le 8 août dernier, l'inspecteur général de l'artillerie à pied a fait exécuter au polygone de Wahn près Cologne, un grand tir de l'artillerie lourde, par les régiments n° 3 et 10 avec leurs sections d'attelages. Les buts avaient été placés à 5000 mètres. On a même manœuvré avec des batteries d'obusiers. L'effet a été formidable.

L'empereur qui a assisté à ce tir n'a pas tari en éloges sur les progrès accomplis ces dernières années par l'artillerie à pied.

Les mutations d'août ne sont pas très importantes. Le commandant de brigade de cavalerie von Issendorff à Sarrebourg a été mis à disposition. Il avait pris part à la guerre 1870-1871. Il avait été nommé major général il y a quelques mois. Son successeur est le baron von Waldenfels, qui avait commandé le 24^e dragons à Darmstadt. Ont démissionné cinq colonels commandants de régiments Deichmann, von Boyneburg, von Schweinichen, von Arentschild, de l'infanterie, von Schmidt, des Uhlans; huit majors, dix capitaines, 13 lieutenants. Ont été promus un colonel, 9 majors, 9 capitaines, 31 lieutenants en premier, 362 lieutenants en second, dont 173 avec brevet antdaté comme récompense pour s'être distingués dans les sciences. Il y a eu quelques mutations dans le corps des médecins militaires.

Un ancien inspecteur général de l'éducation et de l'instruction militaire, le général d'infanterie à D. Baron von Funck est mort à l'âge de 65 ans. Entré au service en 1859, il prit part, dans l'infanterie, aux guerres de 1864 et 1866. Il a appartenu pendant dix ans au ministère de la guerre comme capitaine, puis comme major. Nommé commandant de bataillon, il exerça quelque temps un commandement, puis rentra au ministère comme chef de section. Promu au grade de colonel, il fut placé à la tête d'un régiment d'infanterie. En 1891, pour la troisième fois, il était rappelé au ministère de la guerre, comme chef d'un département. En 1894, il commandait une division; en 1898 il devenait inspecteur général et général d'infanterie. Il avait donné sa démission en 1903.

Nous avons actuellement deux généraux commandants de corps d'armée qui exercent leur commandement depuis 1897 et 1898; ce sont les généraux von Bock u. Polach qui avait eu d'abord le corps de la garde et depuis 1901 le XIV^e corps d'armée badois renforcé à trois divisions, et le général von Langenbeck, du II^e corps d'armée, en Poméranie. Langenbeck va démissionner sous peu. Né en 1841, il va atteindre la limite d'âge. Il avait appartenu à la cavalerie. Entré aux hussards du roi n° 7, il prit part aux guerres de 1866 et 1870-1871; fut décoré de la croix de fer de I^{re} classe. Commandant d'un régiment de cavalerie, il fut nommé en 1888 chef de l'Etat-major d'un

corps d'armée, puis commandant d'une brigade de cavalerie : en 1894 d'une division, la 2^e d'abord, puis la 33^e à Metz (voir chronique de 1898 page 102). Langenbeck est le fils du célèbre chirurgien qui a créé la chirurgie de la guerre moderne. Von Bock u. Polach est plus jeune que lui d'une année à peu près. Le plus ancien divisionnaire est maintenant le duc Albrecht de Wurtemberg, l'héritier du trône, de la branche catholique.

La littérature n'a pas été très féconde. Je signale : Hoppenstedt, *Patrouillen- und Radfahrer-Commando in Lehre und Beispiel*, paru chez Eisenschmidt ; les *Lettres du général d'infanterie von Voigts-Rhetz*, dans les années de guerres 1866 et 1870-1871 (chez Mittler & Sohn). Voigts-Rhetz fut en 1866 chef d'Etat-major général de la 1^{re} armée (prince Frédéric-Charles), en 1870-1871, général-commandant du X^e corps d'armée, qui participa à la bataille de Vionville, Beaune La Rolande, Orléans, Le Mans. Les lettres étaient adressées à sa femme. Il est très naturel qu'un mari cherche à ne point se déprécier vis-à-vis de sa femme. Mais il paraît que dans certaines situations von Voigts-Rhetz ne se montra pas à son avantage.

Cela ne diminue en rien ses grands mérites de stratégie et de tacticien.

Le nouveau règlement sur les manœuvres de l'infanterie a provoqué toute une littérature spéciale. Le major Immanuel, un de nos auteurs militaires les plus productifs, vient de publier une petite brochure : *Was bringt das Exerzier-Reglement für die Infanterie 1906 Neues*. Pour 60 centimes, le jeune officier peut se dispenser de la peine d'étudier le nouveau règlement. Le major Immanuel lui a mâché les morceaux.

A Metz vient de paraître un livre : *Sommes-nous prêts à la guerre? (Sind wir kriegsbereit? Eine Frage aus dem Volk)*. L'auteur trouve qu'il y a bien des lacunes dans notre organisation. Il les signale ; elles sont du reste connues. Qu'on nous donne de l'argent ! On ne peut songer pour le moment à de nouvelles charges. L'Afrique engloutit à elle seule tout un trésor. Il faudra bien une année entière jusqu'au moment où l'on pourra ramener les troupes du protectorat sud-ouest africain à leur effectif normal.

Comme en 1905, le corps volontaire d'automobiles participera aux manœuvres impériales. Les journaux parlent de 50 autos ; il y en aura encore six aux manœuvres ordinaires. Ces autos seront attachés à tous les états-majors, jusqu'à ceux des divisions. Le 4 septembre commenceront sur le terrain des manœuvres les exercices préparatoires de trois jours sous la direction du chef d'état du corps baron de Brandenstein. A la grande revue du VI^e corps, le 7 septembre, le corps d'automobilistes sera dispensé du défilé en raison de la difficulté d'obtenir une marche égale pour toutes les machines. Pendant les manœuvres, la vitesse est réduite à 30 kilomètres à l'heure au maximum.

Le quartier général de la direction des manœuvres sera à Liegnitz ; ces manœuvres auront lieu du 10 au 13 septembre.

On parle toujours du ballon dirigeable du major von Parseval. Une revue spéciale a publié le récit de cinq ascensions; on peut dire qu'aucune n'a donné de résultats absolument satisfaisants. Il y a cependant bien des chances pour que l'on réussisse; le système de construction présente des qualités incontestables. En attendant, M. Lebaudy et ses compatriotes n'ont pas sujet de s'alarmer; nous ne sommes pas encore prêts à leur faire concurrence.

Nos essais de nouvel uniforme pour l'infanterie continuent sans donner de résultats positifs. Il n'est guère possible d'escompter une décision avant une année, soit sur la question de la couleur, soit sur celle des modèles à adopter. Puis on se bornera à confectionner les approvisionnements de guerre. En temps de paix, et pendant bien des années encore, on verra nos uniformes actuels. L'ancien « bleu de Prusse » n'est pas près de disparaître. Du reste dans des questions aussi complexes à résoudre, il faut que chacun s'attende à devoir mettre de l'eau dans son vin.

CHRONIQUE ANGLAISE

(De notre correspondant particulier.)

Les difficultés du recrutement. — Le nouveau Secrétaire d'Etat pour la guerre et ses projets de réorganisation de l'armée. — Le développement du tir au fusil. — Le rôle de la cavalerie et de l'infanterie montée. — Pas de grandes manœuvres. — L'armée de l'Inde.

Depuis bien des années, le recrutement est la bête noire du War Office. Les rapports annuels ne peuvent que constater l'impossibilité où l'on se trouve de maintenir au complet tantôt l'armée active, tantôt la réserve, tantôt les deux. Cette année, c'est surtout l'infanterie qui souffre du déficit. L'uniforme brillant des armes montées, le cheval, ont encore assez d'attraction pour que les effectifs de la cavalerie et de l'artillerie ne soient pas trop en danger. La presse militaire anglaise passe son temps à déplorer cet état de choses, à en chercher les causes et à proposer des remèdes. Le Conseil de l'armée a cru devoir ressusciter un système en usage au siècle passé qui consiste à donner une récompense pécuniaire à toute personne procurant une recrue admise plus tard comme soldat. Ce système a fait ses preuves, notamment pendant la guerre de Crimée, bien que les souffrances qu'enduraient les soldats dans cette campagne ne fussent pas précisément une attraction de plus.

A cette pénurie de recrues viennent s'ajouter les désertions de plus en plus nombreuses, surtout dans les trois premiers mois de service. Là, le mal n'est pas, paraît-il, sans remède. Il provient, croit-on, de l'abus des exercices physiques auquel les recrues sont exposées, grâce à la méthode suivie

par le « drill-sergeant ». Une meilleure surveillance de cette première partie de l'instruction semble indiquée. Il faudrait aussi veiller à ce qu'elle soit donnée plus systématiquement et plus scientifiquement et à ce qu'on laisse de côté les exercices d'acrobatie dans lesquels se complaisent les sergents-instructeurs. D'aucuns veulent aussi voir la cause des désertions dans les traitements grossiers et brutaux que les « seniors » font subir aux jeunes recrues et dans la grossièreté du langage de la caserne, que les sous-officiers ne peuvent pas réprimer pour la simple raison qu'ils ne sont pas eux-mêmes des modèles de distinction. Cette opinion me paraît exagérée, car parmi les 40 à 50 000 recrues de l'année, il en est bien peu qui, dans la vie civile, soient accoutumées à être traitées avec délicatesse et qui parlent le langage en usage dans les salons. C'est comme pour la nourriture et le confort, il en est bien peu, quoi qu'on en dise, qui aient été mieux traitées sous ce rapport à la maison. Il n'y a qu'à se rappeler que la plupart des recrues ne sortent pas précisément de la bonne société. Ce qui paraît plus vraisemblable, c'est que parmi les jeunes engagés, il y en ait quelques-uns qui en ont vite assez de la vie de la caserne et qui en sont réduits à désertir pour pouvoir changer de métier ou reprendre le vagabondage des jours passés, qui a certainement plus d'attraits pour certains tempéraments.

Pour en revenir à l'insuffisance du recrutement, il n'y aurait pas à s'étonner de ce fait s'il avait pour contre-partie une augmentation des affaires dans le pays, entraînant davantage de jeunes gens vers les métiers manuels ou dans le commerce. Mais il n'en est rien, car depuis quelques années les affaires ont plutôt diminué. Le mal est ailleurs, il est dans le fait qu'en Grande-Bretagne le militaire n'est véritablement une carrière que pour bien peu. Leur temps de service fini, vers les trente ans, la plupart des soldats se trouvent littéralement sur le pavé, sans métier, ayant plutôt pris dans la vie ordinaire de la caserne des habitudes de paresse. Le soldat anglais est fort bien payé, assez bien pour pouvoir améliorer de ses propres deniers la nourriture pas toujours excellente que lui fournit le gouvernement, mais il n'est pas sûr de pouvoir mener sa douce vie, coupée, je le sais, par de fatigantes campagnes, jusqu'à ce qu'il obtienne une pension et puisse en vivre. C'est ce que le gouvernement commence à reconnaître. Il y a mis son temps. Naturellement, une commission a aussitôt été nommée ; cela a même été le dernier acte administratif de M. Arnold-Forster, le prédécesseur de M. Haldane. Cette commission, présidée par le colonel sir Edward W. Ward, sous secrétaire d'Etat pour la Guerre, a déposé son rapport dans le courant du mois de juin.

La question n'est pas facile à résoudre. J'ai déjà parlé, dans une précédente chronique, des essais entrepris par certains commandants de régiments, essais couronnés de succès à ce qu'il paraît. Mais même en admettant qu'il en soit ainsi, cela ne veut pas dire grand'chose. Bon nombre

d'officiers, pour ne pas dire la plupart, se soucient fort peu de l'avenir du soldat et ils ne sont pas rares ceux qui répondraient comme cet officier supérieur le fit à de jeunes officiers lui présentant pour approbation un projet d'enseignement technique : « Je ne veux pas voir mon bataillon converti en un régiment de chaudronniers et de tailleurs. » L'exemple vient du reste de haut ; ainsi lord Wolseley, lorsqu'il commandait les troupes d'Irlande, déclarait tout haut que les soldats devaient employer leurs heures de liberté aux nobles jeux nationaux du cricket et du foot-ball et pas autrement. Ce n'est pas précisément le véritable moyen de s'assurer du pain pour l'avenir.

Il faudrait que le gouvernement se résolût à prendre une mesure générale, ce qui est facile à dire, mais difficile à exécuter. On se demande d'abord ce qu'il s'agit d'apprendre aux soldats. Il semble en tout cas préférable de leur enseigner un métier que d'en vouloir faire des commis, pour qu'ils risquent de crever de faim. La commission estime ensuite que le gouvernement devrait montrer l'exemple en donnant la préférence pour ses emplois aux anciens soldats ou matelots ; les autorités des districts et des communes se verraient obligées d'en faire autant et les particuliers suivraient le mouvement. C'est d'une naïveté à faire frémir, mais qui se comprend fort bien quand on songe aux pontifes qui siègent autour de la table des commissions. Il est plutôt à croire que pas une administration sérieuse, pas un particulier soucieux de ses intérêts, préféreront à un bon employé un individu quelconque qui n'aura à son actif qu'un apprentissage bien imparfait et dont le seul mérite sera d'avoir vécu pendant quelques années de la vie souvent fainéante des casernes, individu venu on ne sait d'où, qui peut-être s'est engagé un beau jour dans l'armée parce qu'il ne savait pas que faire d'autre et qu'il lui fallait un gîte et du pain. Car il y en a beaucoup de ces gens-là dans l'armée anglaise.

On voit que le mal est plus profond qu'il ne paraît à première vue et il ne faut pas s'étonner s'il est difficile d'y trouver un remède. Le système est atteint à sa base ; c'est là qu'il faudrait agir. Mais comment ? La grande majorité des Anglais se soucie fort peu de l'armée et n'en parle qu'avec mépris. Il s'agit de la relever dans l'estime de la population et pour cela de mettre plus de soin encore dans le choix des recrues et surtout de soumettre les soldats à une discipline plus sévère qui ne leur permette pas d'en compromettre la dignité.

Ce ne sont pas seulement les soldats qui font défaut, le cadre des officiers présente également des lacunes considérables. Au mois de juillet, on se trouvait par exemple en présence d'un déficit de 158 officiers d'infanterie, de 44 de cavalerie, de 11 du génie, de 919 d'infanterie de la Milice, de 144 d'artillerie de la Milice, de 347 de la Yeomanry et de 2773 de Volontaires. En outre, parmi les officiers dont on dispose, tous sont loin d'avoir les qua-

lités nécessaires à un bon officier, il en manque beaucoup de l'espèce pensante « of the thinking sort », comme disait dernièrement M. Haldane dans un discours à Edimbourg. Il est vrai que M. Haldane, quoique ministre de la guerre, n'est qu'un simple civil.

*
*
*

Le secrétaire d'Etat pour la guerre n'a en effet jamais été militaire, pas même volontaire. Avocat et philosophe distingué, très instruit et très intelligent, il a passé les premiers mois de son ministère à étudier consciencieusement les institutions militaires du pays, pour essayer de les sortir du gâchis dans lequel elles se trouvaient. Au mois d'août, il s'est en outre rendu à Berlin pour étudier le fonctionnement du grand état-major allemand. Il entend ne pas agir à la légère et ne se laisse pas intimider par les invectives des militaristes à outrance qui le prétendent atteint de démence des canicules, « midsummer madness » parce qu'il se propose de supprimer quelques unités. En effet, guidé par le désir de faire des économies, frappé des difficultés du recrutement et en présence de l'impossibilité de maintenir au complet les effectifs des bataillons d'infanterie et des batteries d'artillerie, M. Haldane estime qu'il est préférable de réduire le nombre de ceux-ci, plutôt que d'en avoir une certaine quantité inutilisable en temps de guerre. Quand on aura trouvé le moyen de renforcer le recrutement, il pourra de nouveau être question de les rétablir. A tout autre qu'à un fanatique du nombre, cette mesure paraîtra sage; elle est pourtant en général désapprouvée dans les milieux militaires où plus d'un est persuadé que l'Angleterre marche à sa perte. Ils ne veulent pas comprendre, ces entêtés, qu'à moins d'introduire le service militaire obligatoire, il n'y avait pas d'autre solution pour le moment. Les intentions du War Office sont claires. Il veut: 1° réduire l'armée régulière tout en la maintenant à son plus haut point d'aptitude; 2° transformer la Milice en une seconde ligne de défense adjointe à l'armée régulière; 3° préparer les Volontaires à la défense proprement dite du pays. Je ne vois guère ce qu'il y a là de propre à alarmer même les esprits les plus soucieux des intérêts militaires de la Grande Bretagne.

En ce qui concerne la Milice, le War Office a désigné les bataillons qui recevront dès septembre une instruction militaire de six mois; ils sont au nombre de 20, soit 13 pour l'Angleterre, 4 pour l'Irlande et 3 pour l'Ecosse. Il s'agit de savoir d'abord si l'hiver est aussi propice que l'été à l'instruction de la Milice, afin de pouvoir profiter à l'avenir pour cela de cette saison où les travaux de la campagne sont réduits à peu de chose. On veut en outre voir si six mois de service seront suffisants pour faire du milicien un soldat pouvant prendre place à côté de ceux de l'armée régulière quand les nécessités de la guerre l'exigeront. On pourra former ainsi la seconde ligne de

défense que le War Office a l'intention de créer. Cet essai mérite d'être suivi avec intérêt et, si l'on songe à ce qui se fait en Suisse en quelques semaines, il est permis d'en bien augurer. Il faut cependant que l'instruction soit donnée judicieusement, avec intelligence du but à atteindre et en songeant bien que, la durée étant réduite, il est nécessaire d'éviter les longueurs et les pertes de temps du service de l'armée régulière.

On est en revanche satisfait du changement apporté par le ministre de la guerre à la durée des engagements dans l'armée régulière. M. Brodrick avait introduit dans son ministère, à l'instigation de lord Roberts, le régime de trois ans sous les drapeaux et neuf ans dans la réserve, ce qui avait fortement diminué les effectifs des unités de l'armée active. Son successeur, M. Arnold-Forster, crut nécessaire de sauter de l'autre côté de la selle, en fixant la durée des engagements à neuf ans sous les drapeaux et trois ans dans la réserve. Le résultat ne fut guère meilleur, car cette fois ce fut la réserve qui devint insuffisante et les engagements qui se firent plus rares. M. Haldane est revenu au système introduit en 1870 par le ministre de la guerre d'alors, lord Cardwell, et auquel on aurait bien fait de s'en tenir. La durée des engagements est également fixée pour l'infanterie de ligne à sept ans sous les drapeaux et cinq dans la réserve, avec prolongation d'une année sous les drapeaux et diminution d'autant dans la réserve pour les soldats qui achèvent leur septième année dans les contrées d'outre-mer.

* * *

L'ancien général en chef, lord Roberts, à côté de sa campagne en faveur du service militaire obligatoire, déploie une immense activité pour développer le goût des armes dans la jeunesse de Grande-Bretagne. Il a facilement trouvé grand nombre d'adeptes dans les milieux militaires. Beaucoup estiment, en effet, qu'il y aura grand profit à accoutumer les jeunes gens à l'usage des armes et à la discipline, que c'est peut-être le seul moyen de relever la popularité de l'armée et d'éviter le service militaire obligatoire. On ne veut en somme pas autre chose que l'institution de corps de cadets comme il y en a dans beaucoup de villes de la Suisse.

Un pas dans cette direction a déjà été fait ensuite d'une circulaire du major-général lord Cheylesmore, président de la « National Rifle Association », qui proposait un tir de cadets à Bisley, tir qui a eu lieu à la fin de juillet. Le roi lui-même a manifesté son approbation et les promoteurs de cette petite fête ont pu s'écrier, en voyant les enfants réunis à Bisley, que c'était là le noyau de l'armée nouvelle, de la grande armée nationale de l'avenir.

Il est incontestable que le tir au fusil est trop peu à la mode en Grande-Bretagne ; le golf, le cricket, le foot-ball, le tennis sont les jeux habituels des jeunes garçons, en attendant qu'ils se livrent aux exercices plus dange-

reux du polo. Ce ne sont cependant que des jeux, qui contribuent, il est vrai, au développement physique de la jeunesse, mais ne la préparent pas directement à la défense du pays. On voudrait habituer les enfants des écoles au maniement du fusil et à la discipline, afin de leur donner le goût du service militaire ; on s'emballe à l'idée de ce « Meeting » de Bisley, qui, grâce à la générosité de lord Cheylesmore, a réuni pour la première fois six cents écoliers-soldats. On ne songe pas que ce chiffre est bien faible et que l'enthousiasme aurait dû être beaucoup plus grand si tous les directeurs d'école avaient été persuadés de l'excellence de l'institution. Accoutumer la jeunesse à la discipline, ajouter à ses sports l'exercice des armes à feu, sont sans doute de très bonnes choses, mais je ne crois pas que cela amène à l'armée beaucoup de recrues de plus. Dans tous les pays du monde, les enfants jouent au soldat dès l'âge le plus tendre et, que ces exercices soient systématiquement organisés ou laissés à l'initiative imitatrice des petits bonshommes, ils ne leur donnent pas nécessairement, à l'âge de 18 à 20 ans, le désir de se faire soldats. Ce sont pour eux, heureusement du reste, des jeux encore, plus ou moins amusants suivant les moments et qui ne peuvent pas leur donner une idée exacte du service militaire. En sortant de l'école, les jeunes gens seront tout au plus devenus capables de manier un fusil, ils auront peut-être pris goût au tir, mais ils n'en hésiteront pas moins quand il s'agira de s'engager pour douze ans. Si c'est le tir qui leur plaît, ils pourront du reste bien mieux l'exercer dans la vie civile qu'au service militaire.

Une considération d'un autre genre empêche bien des gens de donner leur appui à la création de corps de cadets en Grande-Bretagne. Nombreux sont ceux qui estiment que les exercices militaires doivent être réservés aux hommes en âge de servir et que leur imitation parfois grotesque par des enfants ne saurait conduire à une saine éducation de la jeunesse. Il est un temps pour tout. Qu'on apprenne aux enfants à s'habituer de bonne heure au maniement des armes à feu, pourquoi pas ; c'est un sport comme un autre qui développe l'adresse et le sang-froid. Mais qu'on laisse l'enfance et la première jeunesse profiter, sous une douce et ferme surveillance, de leurs moments de liberté ; qu'on ne les accoutume pas dès le berceau à la discipline militaire, indispensable aux armées, mais vexatoire pour ces jeunes intelligences. Quand le moment sera venu de choisir une voie, chacun la choisira suivant ses goûts et ses aptitudes et devra se soumettre à la discipline de sa carrière. Avant de songer à faire des soldats, il faut songer à faire des hommes, armer la jeunesse pour l'avenir, tâche autrement plus belle et plus difficile que de lui enseigner le pas cadencé. Il est bon qu'elle apprenne à obéir, mais il est surtout nécessaire qu'elle sache penser et vouloir, but que ne poursuivent ni n'atteignent les corps de cadets les mieux organisés. Voilà pourquoi bien des directeurs d'école ne sont pas partisans de cette institution.

Il convient d'ajouter que les cadets anglais n'exécutent pas leurs tirs avec le fusil ordinaire ; ils se servent actuellement de « miniatures rifles », c'est-à-dire de fusils plus petits ou bien de fusils d'ordonnance munis à l'intérieur de tubes ou d'autres engins permettant de tirer les « miniatures cartridges » ou cartouches de tir réduit. L'usage de ces miniatures rifles s'est extraordinairement répandu en Grande-Bretagne depuis quelques mois, grâce également à l'infatigable lord Roberts. Les difficultés auxquelles se heurtait presque partout l'installation de lignes de tir normales a forcé bien des localités désireuses de pouvoir exercer le tir à la cible, à recourir à cette demi-mesure du tir réduit. On compte aujourd'hui plus de 380 sociétés locales qui forment dans leur ensemble la « Society of Miniature Rifle Clubs » reconnue par le gouvernement et ayant droit aux mêmes avantages que la « National Rifle Association ».

Il me semble que l'ancien général en chef et ses adeptes font ici fausse route, qu'il s'agisse de cadets ou de sociétés de tireurs. Le tir réduit peut être excellent comme méthode d'instruction, au début de l'enseignement du tir, mais il est certainement imprudent de le prendre comme but quand il s'agit de préparation à la guerre. Le tir ordinaire à la cible n'est déjà qu'un acheminement au tir de combat, but de l'instruction du soldat dans le tir. Mais là au moins, c'est l'arme de guerre que l'on emploie ; on apprend à viser et à se servir de son fusil aux distances effectives, à employer judicieusement la hausse, à varier les points de mire suivant les conditions dans lesquelles on se trouve. Le tir réduit peut être un sport comme le tir au flobert ou le tir de pipes, mais il ne faut pas avoir la prétention de croire qu'en le pratiquant on exerce le tir militaire.

* * *

Certaines personnes ont remarqué, avec un certain déplaisir, dans les manœuvres de cavalerie de l'année dernière, que le rôle attribué à cette arme était en train de se modifier. Il semble qu'on cherche à persuader les cavaliers que leur arme principale n'est plus comme autrefois la lance ou le sabre, mais le fusil comme pour les fantassins.

Je veux croire qu'il s'agissait d'un essai et que personne n'a eu la prétention de trancher la question de l'utilité de l'arme blanche pour la cavalerie en la supprimant. Je n'ai pas non plus la hardiesse, ni du reste la compétence, de fournir une solution. On a déjà beaucoup noirci de papier à ce sujet et on en noircira encore beaucoup avant d'être fixé et les partisans de l'arme blanche ne doivent pas encore désespérer. Il est certain que la guerre sud-africaine, où l'on continue à puiser des exemples et des enseignements, a démontré l'utilité et même la nécessité de l'infanterie montée. Cela sera toujours le cas dans une campagne de ce genre, mais ce sont des circonstances spéciales qu'il faut bien se garder de généraliser. La guerre russo-japonaise n'a, en revanche, pas fourni de renseignements sur le rôle de la

cavalerie dans les guerres actuelles. Les masses de cavalerie russe n'ont rien fait qui vaille et le peu de cavaliers dont disposaient les Japonais a servi à bien peu de chose, précisément à cause du petit nombre ; ils reconnaissent cependant que s'ils en avaient eu en suffisance à Liao-Yang, la défaite des Russes aurait pu se changer en désastre. La morale à tirer pour la Grande-Bretagne est qu'il lui faut de la cavalerie et de l'infanterie montée, que le plus simple, en attendant les expériences que fournira une guerre européenne, est de ne pas trop modifier sa méthode d'instruction de la cavalerie, de continuer à considérer le combat à pied de cette arme plutôt comme accessoire et de l'exercer surtout dans le service à cheval, en un mot à former des cavaliers aptes au service d'exploration et de sûreté comme au combat. Quant à l'infanterie montée, son utilité est incontestable dans certaines contrées et il est bon d'en développer l'instruction. C'est ce qui se fait du reste et certains fanatiques ont eu tort de prendre peur en entendant parler de la suppression des établissements de Bulford en Irlande et de Malte, élevés à grand frais — on parle de plus de 100 000 livres sterling pour les bâtiments seulement. On peut se rassurer, le War Office a estimé que les installations d'Aldershot suffisaient aux besoins actuels. Du reste, on continuera à instruire des détachements d'infanterie montée dans les bataillons d'infanterie. Chacun d'entre eux aura sa section spéciale formée par lui et recevra dans ce but un certain nombre de chevaux du gouvernement. On espère obtenir de cette manière une meilleure coopération des deux armes.

* * *

Par mesure d'économie, le conseil de l'armée a décidé de ne pas faire de grandes manœuvres cette année. Il y a simplement eu à Salisbury Plain à la fin du « divisional training », les derniers jours d'août, des exercices en campagne sur une grande échelle auxquels ont pris part toutes les troupes du camp. On leur a en outre ajouté deux régiments de cavalerie, deux batteries d'artillerie à cheval, une brigade de batteries lourdes, la 8^e brigade d'infanterie et quelques autres petits détachements. Chaque bataillon a bivouaqué une nuit pendant cette période.

Pour terminer, quelques chiffres concernant l'armée de l'Inde :

L'armée de l'Inde, au total 324 650 hommes, se compose actuellement des troupes régulières anglaises, des troupes régulières indigènes, des divers corps locaux, des volontaires anglais, des réservistes de l'armée indienne, de la police militaire et des troupes de l'« Imperial Service ». Les troupes anglaises forment un total d'environ 75 000 officiers et soldats et comprennent : 9 régiments de cavalerie, 11 batteries d'artillerie à cheval, 8 batteries de montagne, 22 compagnies d'artillerie de garnison, 6 batteries lourdes d'artillerie, 52 bataillons d'infanterie, puis quelques détachements du génie, des troupes sanitaires, etc. L'armée indigène comprend 3 régi-

ments de gardes du corps, 39 régiments de cavalerie, 10 batteries de montagne, une compagnie de garnison des frontières, 78 canons, 28 compagnies de sapeurs et de mineurs, 139 bataillons d'infanterie, etc. Les forces auxiliaires comprennent 66 corps de volontaires, 33 corps de l'Imperial Service, 6 corps de miliciens et 21 corps de police militaires.

Les troupes de l'« Imperial Service » sont instruites, sous la haute surveillance d'officiers anglais, par les soins de certains princes régnants. Elles forment une superbe réserve d'environ 19 000 hommes, répartis comme suit : Kashmir, 4 350; Punjab, 4 950; Rajputana, 4 000; autres Etats de l'Inde centrale et occidentale, 4 500; Inde méridionale, 1 400. Certaines de ces troupes ont déjà rendu de grands services sur les frontières; elles ont du reste une réputation justifiée de bravoure et d'intrépidité.

M. W.

CHRONIQUE ESPAGNOLE

(De notre correspondant particulier.)

Regrets causés par la sortie du général Luque du ministère. — Le maréchal Lopez Dominguez, président du Conseil et ministre de la guerre. — Réorganisation de l'état-major central. — Le chef de l'état-major central aux écoles à feu de l'artillerie. — Mission du général Suarez Inclan. — Cours pour officiers subalternes à l'Ecole centrale de tir. — Témoignage de reconnaissance.

Les craintes que j'exprimais, dans ma dernière chronique, de voir le général Luque quitter le ministère de la guerre n'étaient, hélas! que trop fondées. Comme je vous le disais alors, M. Moret était fermement décidé à ne pas se présenter, avec son programme libéral, devant les Chambres élues au mois de septembre 1905, alors que M. Montero Rios était le chef du gouvernement. Dans ces Chambres, la majorité était par trop divisée, surtout depuis la discussion de la loi dite « des juridictions », laquelle visait les délits contre la patrie et contre les institutions militaires et fut reconnue d'absolue nécessité, cependant que chacun fût d'accord qu'elle ne marquait pas, tant s'en faut, le moindre progrès au point de vue du libéralisme. A la tête d'une majorité très peu compacte, la situation de M. Moret n'était rien moins que commode, surtout avec la perspective d'avoir affaire à la nombreuse phalange conservatrice, aussi disciplinée que soumise aux ordres de son chef, M. Maura. D'autre part, ce dernier avait fulminé les plus graves menaces contre le gouvernement libéral, pour le cas où de nouvelles élections pourraient être jugées indispensables : en sorte que devant le conflit suscité, d'une part, par le président du Conseil des ministres, qui se déclarait dans l'impossibilité de gouverner s'il ne disposait pas d'une autre représentation nationale, et, de l'autre, par le parti conservateur, entièrement

résolu à empêcher la dissolution des Chambres, le roi prit le parti conforme à son rôle constitutionnel, de consulter les présidents du Congrès et du Sénat. Ces deux personnages étant unanimes à contester l'opinion de M. Moret et à juger préférable, pour le parti libéral, qu'il continuât à gouverner avec le Parlement tel qu'il était constitué en ce moment, le souverain chargea, au mois de juillet, le maréchal Lopez Dominguez, alors président du Sénat, de former un nouveau ministère. Et voilà comment l'armée a eu à déplorer le départ du général Luque, sur lequel elle avait fondé tant de belles espérances ! Ces regrets sont d'autant plus violents que chacun se plaît à reconnaître que, par une suite de circonstances vraiment fâcheuses, l'œuvre de ce général, pendant les quelques mois qu'il a fait partie du gouvernement, bien qu'elle ne puisse être considérée comme négligeable, n'est pas arrivée à avoir la portée qu'on en avait attendu. Le général Luque a réussi, empressons-nous de le dire, à faire adopter une loi qui permettra, nous l'espérons, de mettre une muselière aux adeptes de cette école moderne qui s'est donné comme tâche l'ignoble labeur de démolir les institutions les plus respectables et nécessaires, en arrachant du cœur de l'homme les sentiments vraiment nobles. Nous lui devons encore d'autres réformes, telles que la circulaire invitant les officiers généraux affligés d'infirmités physiques, à demander leur inscription au cadre de réserve (d'aucuns auraient voulu des mesures plus énergiques, et en vérité, les événements se sont chargés de leur donner raison, car seuls deux ou trois généraux ont fait droit à cette circulaire), et ces réformes, tout en n'étant pas de nature transcendente, n'ont pas laissé de prouver que les idées du général Luque avaient toujours une bonne orientation. Celui-ci est parti et toutes les considérations rétrospectives ne conduiraient qu'à accentuer cette grande vérité : que, pour le moment, c'en est fait d'une foule de mesures excellentes que tout le monde croyait sur le point d'être réalisées. Mais nous sommes tous convaincus que le général Luque nous reviendra ; son âge, sa signification et son histoire nous font prévoir son retour au ministère de la guerre et nos vœux l'y rappellent.

* *

Le maréchal Lopez Dominguez, qui, comme je vous l'ai déjà dit plus haut, est actuellement le chef de notre gouvernement, a pris, avec la présidence du conseil des ministres, le portefeuille de la guerre qu'il a déjà eu plusieurs fois auparavant.

Ce maréchal, né en 1829, est sorti de l'artillerie. Sa carrière a été particulièrement brillante et a été intimement liée à celle de son oncle, le maréchal Serano, duc de la Torre et l'un des principaux auteurs de la révolution de 1868, qui enleva la couronne à la reine Isabelle II. Après avoir été attaché aux armées françaises de Crimée et d'Italie, le nouveau

ministre de la guerre prit part à notre grande campagne contre l'empire du Maroc, où il se distingua si particulièrement qu'il mérita de l'avancement et la croix de St-Fernando, décoration qui est, comme vous le savez, l'ordre le plus précieux auquel puisse aspirer un militaire espagnol. Les événements de 1868 lui valurent le grade de général de brigade et, à la suite des affaires contre les insurgés de Carthagène, il fut promu divisionnaire ; enfin, lors de la Restauration bourbonne, Lopez Dominguez était lieutenant-général et son brevet de maréchal date de 1894.

Tout brillants que soient les états de service de ce maréchal, son prestige comme homme politique est peut-être plus grand encore. En 1858, simple capitaine d'artillerie, il siégea pour la première fois à la Chambre des députés ; dès cette époque, son nom est attaché à toutes les vicissitudes de nos partis de gauche, dont il a toujours été une des figures les plus saillantes. Les services à la cause de la liberté rendus par ce démocrate sont tellement notoires qu'il est inutile de les relever ici. Ceci dit, il est aisé de comprendre que le maréchal Lopez Dominguez soit un homme absolument gagné à la cause du progrès dans tous les domaines et, à plus forte raison, étant donné ses goûts et sa carrière, dans tout ce qui a trait à la modernisation des institutions militaires. Il est un des plus anciens champions de la suppression de l'exonération du service militaire à prix d'argent et d'autres réformes aussi indispensables chez nous que l'est le service militaire obligatoire et personnel. Cependant nous ne croyons pas (et nous serions très heureux de nous tromper) que le cabinet actuel puisse servir efficacement les intérêts de l'armée. Il y a d'abord la question de temps ; à tort ou à raison, on considère le ministère actuel comme un pis aller, en attendant la fin des vacances d'été ; époque à laquelle on suppose que le parti conservateur reprendra le pouvoir. A force de s'entendre répéter qu'ils n'occupent leur poste que par intérim, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les ministres se décourageassent, laissant passer le temps sans mettre la main à un travail de longue haleine. Puis il a la question religieuse qui semble à l'heure qu'il est, devoir aussi reléguer au second plan toutes les autres. Vous n'ignorez naturellement pas que le pape, comme s'il n'était pas déjà assez embarrassé des affaires de France, s'est mis dans la tête de susciter aussi des complications en Espagne. Il a trouvé bon de nous communiquer par la bouche du nonce, qu'il ne veut plus s'accommoder de la législation autorisant le mariage civil, la laïcisation des cimetières, la soumission des ordres religieux au pouvoir civil, etc., etc. Et le cabinet du maréchal Lopez Dominguez, formé d'hommes qui ont passé toute leur vie à lutter contre l'oppression de ces éléments réactionnaires, est obligé, non seulement de repousser, avec la plus grande énergie, ces pétitions devenues inconcevables à notre époque, mais encore d'établir une fois pour toutes, et définitivement, la volonté de la nation espagnole de vivre désormais de

sa propre souveraineté, sans accepter, dans sa vie civile, l'immixtion d'un pouvoir étranger quel qu'il soit. Voilà comment un vieux général, ardemment désireux de travailler à la gloire de l'armée, se voit, de par la volonté du Vatican, dans l'obligation de dépenser, aux derniers jours de sa carrière, tout ce qui lui reste de forces, d'énergie, de volonté, à lutter contre les gens de robe ; à s'occuper, non pas du sabre, mais du goupillon ! Heureusement que, nous autres Espagnols, nous sommes habitués à tous les contre-sens, à toutes les bizarreries ; autrement ce qui se passe nous laisserait abasourdis.

* * *

L'expérience ayant démontré qu'il était préférable que notre état-major central, créé en date du 9 décembre 1904, cessât de s'occuper de certaines affaires relevant plutôt de la compétence des bureaux du ministère de la guerre, tandis que, d'autre part, il était nécessaire d'attribuer à cet important organe du haut commandement, la connaissance de quelques points nouveaux, il a été décidé, par un ordre royal paru il y a quelques jours à l'Officiel, de réorganiser l'état-major central dans les vues que je viens de mentionner. En vertu de cette réorganisation, le corps d'état-major dépendra de l'état-major central auquel incombera aussi tout ce qui touche aux fortifications à élever et aux plans de défense à étudier ; ces deux derniers services avaient relevé jusqu'à présent de comités techniques spéciaux. Le personnel affecté à l'état-major central jouira des mêmes privilèges, soit d'un surplus de solde et de certaines récompenses honorifiques établies pour les officiers attachés aux établissements d'instruction et d'industrie militaire.

Cette réforme n'est qu'une consolidation de l'Etat-Major central, de cette institution tant critiquée par ceux qui n'en avaient pas bien compris toute l'utilité, ou, pour être plus exact, toute la nécessité. Pendant longtemps, on s'est plu, en lui mettant des bâtons dans les roues, à le rendre stérile, mais, grâce au savoir-faire des généraux placés à sa tête, il a fini par triompher, en grande partie, de ses adversaires, dont la plupart ont dû, bon gré malgré, se rendre à l'évidence et avouer qu'ils s'étaient trompés.

Je viens de faire allusion aux mérites des généraux qui sont à la tête de notre Etat-Major central, et je ne serais pas juste si je ne profitais de cette occasion pour louer le talent et l'activité de ces officiers distingués, toujours à la brèche et cherchant par tous les moyens à perfectionner notre armée.

En ce moment, le chef et le sous-chef de l'Etat-Major central sont absents de leur résidence : le général Martitegui est à Ségovie, où ont lieu, cette année, les grandes écoles à feu de l'artillerie, écoles, cette fois-ci, très intéressantes, parce qu'on y emploie une grande variété de matériel de campagne et de position et aussi parce qu'il y sera posé tous les problèmes que

comporte l'artillerie à tir rapide et les procédés modernes de tir. Le chef de l'Etat-Major central a voulu, par sa présence, donner à ces exercices toute l'importance possible.

Le général Suarez Inclan, sous-chef de cet Etat-Major, est en mission en France : il assistera d'abord aux grandes manœuvres du 2^{me} corps d'armée et de la 3^{me} division de cavalerie; après quoi il visitera en détail les usines du Creusot et de St Chamond et compte de se rendre ensuite en Allemagne, où, sur une invitation spéciale, il visitera aussi les établissements de Krupp. Comme je pense que le général Suarez Inclan sera le doyen des officiers étrangers présents à Compiègne, il est à supposer que c'est à lui que reviendra l'honneur de porter officiellement la parole, au nom des invités militaires du gouvernement de la République. Je suis sûr que les officiers suisses qui assisteront aux grandes manœuvres françaises trouveront parfaitement justifiés les éloges que j'ai tant de fois consacrés à l'homme charmant, au savant illustre et au brillant officier qu'est le général Suarez Inclan.

* * *

Nous trouvons encore des preuves de l'esprit d'initiative de notre Etat-Major central dans les voyages d'état-major qui se feront, cette année, dans chaque corps d'armée, comme aussi dans d'autres heureuses innovations que je dois vous signaler : ce sont les deux cours spéciaux qui auront lieu à Madrid, le premier au mois de septembre et au mois d'octobre le second, dans la 3^{me} et la 4^{me} section (infanterie et cavalerie) de notre Ecole centrale de tir. Ces cours sont destinés respectivement aux premiers lieutenants d'infanterie et de cavalerie, dans la proportion d'un officier par régiment d'infanterie et de cavalerie, par bataillon de chasseurs et par escadron détaché de cavalerie; la durée de chaque cours sera de quatre semaines.

Le programme de la section de l'infanterie comporte l'étude comparative des méthodes de tir pratiquées en Espagne, en France, en Allemagne et en Italie (trois conférences théoriques et deux jours d'exercices pratiques); étude comparative des méthodes d'instruction pratique, en vigueur dans les pays ci-dessus (quatre et six respectivement); étude des fusils étrangers (six et six); étude sur la direction des feux; étude sur les conditions du fusil national et de sa munition (deux et trois).

Le programme de la section de cavalerie est analogue à l'antérieur et vise naturellement les armes à feu courtes et aussi la mitrailleuse. La distribution du temps et l'ordre de l'instruction sont à peu près les mêmes que pour le cours des subalternes de l'infanterie.

Ces cours de tir pour les officiers donneront sûrement d'excellents résultats et marquent un acheminement vers le but préconisé par ceux qui voudraient voir notre instruction militaire rompre avec les formules du passé.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec le colonel d'état-major Jofre et avec le sous-inspecteur de 1^{re} classe du corps de santé Cortés, qui ont pris part comme délégués militaires de l'Espagne à la Conférence de Genève destinée à reviser la Convention de la Croix Rouge. Ces deux officiers supérieurs s'expriment avec enthousiasme à l'égard du gouvernement fédéral et des autorités genevoises, cantonales et municipales, dont ils ne peuvent assez vanter l'extrême courtoisie et grande amabilité, et c'est avec une sincère reconnaissance qu'ils parlent des beaux jours qu'ils ont passés dans votre hospitalier pays. Ils m'ont prié d'être, par la voie de la *Revue*, l'interprète de leurs sentiments de gratitude envers les honorables magistrats suisses. Je m'acquitte de cette commission si agréable, en m'associant de tout cœur à ces deux camarades.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Les chemins de fer militaires. — Le 5^e régiment du génie. — Les exercices de construction de Vitry-le-François. — Les batailles livrées autour de Langres. — Le canon Rimailho. — Aux manœuvres de l'Oise. — Les chevaux de réquisition en cas de guerre.

Ce mois-ci est le mois des manœuvres. Du 15 août au 15 septembre, il y en a eu de toutes sortes : le service de santé, la cavalerie, le génie, ont opéré pour leur compte, en famille. La ville de Langres a été enfin assiégée. (Je dis « enfin », parce que, depuis plusieurs années, elle devait l'être, et que jamais elle ne l'était. Elle est maintenant dans la situation de ces commerçants qui mettent triomphalement sur leur boutique : « Enfin ! nous avons fait faillite ! » Elle peut se vanter d'avoir été « enfin » attaquée et vaincue. Chacun place sa vanité où il le juge convenable.) D'autre part, la Somme, l'Oise et l'Aisne ont été le théâtre des opérations de campagne exécutées par le 2^e corps, avec une division sur pied de guerre, ce qui, je l'ai dit et redit — non sans mélancolie — est, chez nous, chose tout à fait exceptionnelle.

Ces manœuvres du 2^e corps et le siège de Langres devant faire l'objet d'articles de fond, que vous trouverez d'autre part, ce mois-ci ou le suivant, j'en serai réduit à n'en parler qu'au point de vue presque purement anecdotique.

Heureusement, je peux me rabattre sur la construction de voie ferrée que le 5^e régiment du génie a faite entre Muiron et Vitry-le-François.

Ce m'est une occasion, dont je suis aise de profiter, de vous parler de l'organisation de nos troupes militaires de chemins de fer, organisation qui était peu connue jusqu'à ces derniers temps, mais qui a été révélée par le commandant Annet, du service des étapes, c'est-à-dire qualifié pour être

compétent en la matière. On lui a reproché d'avoir un peu manqué de la réserve que son titre d'officier de réserve eût dû lui imposer. Quoi qu'il en soit, maintenant que la chose est divulguée, on peut en parler.

Une décision ministérielle du 7 octobre 1874 créa dans chaque régiment du génie une compagnie d'ouvriers militaires des chemins de fer. Bientôt après, ces compagnies furent groupées en un bataillon et rattachées au 1^{er} régiment du génie. Enfin, en 1889, on constitua à Versailles le 5^e régiment du génie, dit de « sapeurs de chemin de fer », et qui eut pour noyau le bataillon dont je viens de parler. Les compagnies avaient fait boule de neige.

Le régiment en question est tout spécialement exercé à l'exploitation, à la construction, à la mise en état (après destruction plus ou moins complète) des voies de chemin de fer. Pour se faire la main (mais on prétend qu'il se la fait parfois aux dépens de la discipline), il assure d'une manière permanente le service de la ligne de Chartres à Orléans, et c'est une curiosité chez nous de voir des sous-officiers chefs de station, des soldats chauffeurs, aiguilleurs, gardes-freins, etc. En outre de cette école pratique, à laquelle est attaché un détachement de 6 officiers et 135 hommes renouvelés chaque trimestre par petites fractions, le 5^e génie envoie chaque année quatre compagnies sur les grands réseaux français pour y faire des constructions de voies, et il ne manque pas une occasion d'aider ces réseaux lorsqu'un accident, par exemple, y interrompt la circulation. Il s'empresse de prêter son personnel, qui y trouve une excellente occasion de s'instruire, et son matériel, qui y subit des épreuves de nature à renseigner sur sa valeur.

En cas de guerre, l'exploitation des lignes existantes se ferait par les soins des Compagnies¹ auxquelles ces lignes appartiennent, jusqu'au point où il y aurait danger, c'est-à-dire dans la zone occupée par les troupes, et où on veut que le service soit assuré militairement. Aussi, dans la zone en question, le service est-il confié à dix-neuf « sections de chemins de fer de campagne », à l'effectif de 1273 hommes chacune, constituées dès le temps de paix par les grandes Compagnies subordonnées à l'autorité militaire. Les agents de ces sections sont recrutés parmi les ingénieurs, fonctionnaires et employés des Compagnies, qui en font partie volontairement ou qui, étant assujettis au service militaire par leur âge, y sont affectés d'office.

Les sapeurs du régiment de chemin de fer opèrent plus avant encore, sur le théâtre même de la guerre, là où les voies ferrées viennent d'être

¹ J'écris « Compagnie » lorsqu'il s'agit des Sociétés auxquelles l'Etat a accordé le monopole d'un chemin de fer, et « compagnies » lorsqu'il s'agit d'une troupe d'un effectif d'environ 250 hommes. Mais quelle confusion dans le langage ! Ne vais-je pas parler de sections de 1273 hommes, alors que la section normale, dans l'infanterie, est d'une soixantaine ?

endommagées et où il y a urgence à les réparer pour permettre la circulation des premiers trains de ravitaillement, d'évacuation et de matériel. Ils n'ont qu'à opérer vite un premier travail, *grosso modo*, comme on dit, laissant aux « sections » le soin de parachever leur œuvre un peu plus à loisir¹.

En principe, une compagnie dite d'avant-garde et forte de 250 hommes solidement encadrés (2 capitaines, 6 lieutenants, un grand nombre de sous-officiers et de caporaux) sera affectée à chaque ligne de communications, l'autorité militaire disposant, à la mobilisation, de 30 compagnies, dont 6 territoriales et 24 provenant du dédoublement des 12 actuellement existantes.

L'idée était nouvelle d'envoyer une troupe du génie effectuer une déviation de voie dans une hypothèse de guerre. Mais il s'est trouvé qu'on n'a pas tiré de cette idée tout ce qu'il y avait en elle, attendu qu'on avait d'abord songé à une réparation de pont, puis qu'on a voulu adjoindre à ce travail un tracé de voie, qu'enfin on a pensé à élargir la question et à profiter de la circonstance pour expérimenter un procédé nouveau de construction des estacades. On s'est donc écarté insensiblement de la conception initiale, et, de fil en aiguille, on a transformé en une vaste et coûteuse opération quelque chose qu'on voulait tout d'abord faire très simple.

Il n'y a pas lieu de le regretter. Les résultats acquis ont été très satisfaisants. Il n'y aurait eu aucun accident grave à signaler si un sapeur ne s'était noyé en se baignant malgré défense — ce qu'on ne saurait véritablement mettre sur le compte de la tentative faite.

Celle-ci a réussi en ce sens que le travail a été terminé plus tôt même qu'on ne l'espérait, dans d'excellentes conditions, et que l'enfoncement des pilotis par le procédé qu'on mettait à l'essai s'est fait avec rapidité et facilité. Les défauts mêmes qu'on a eu l'occasion de constater ont été bienfaisantes, puisqu'on les évitera à l'avenir, étant encouragé à continuer ce qui a été si bien commencé et à faire annuellement des « grandes manœuvres de chemins de fer ».

Il n'y a que le premier pas qui coûte. Tout bien compté, ce premier pas-là n'aura pas coûté grand'chose, et il a rapporté beaucoup. Les officiers qui ont pris part à l'exercice de Vitry-le-François en sont revenus plus instruits, comprenant mieux que dans les polygones les difficultés qu'on risque de rencontrer dans la pratique, se rendant mieux compte des moyens à employer pour les surmonter, moyens irréguliers, moyens de fortune, dépendant à la fois des circonstances elles-mêmes et des ressources locales. Ces

¹ On appelle « station de *transition* » celle où cesse l'exploitation par les grandes Compagnies et où commence celle des sections techniques. On appelle « station de *jonction* » celle où cesse celle des sections techniques et où commence celle des compagnies de sapeurs du régiment des chemins de fer.

officiers rentrent à Versailles plus disposés à s'instruire, plus capables de profiter de l'instruction qui leur sera donnée, plus désireux de s'essayer dans des exercices de cadres qui consisteront dans l'étude sur le terrain des mesures à prendre pour rétablir ou détourner une ligne supposée détruite par l'ennemi. Nul doute que, sous la direction d'un nouveau colonel qui est « de la partie », qui passe même pour être très fort dans cette partie, et de qui les conditions mêmes de sa carrière ont assoupli l'esprit, nul doute que le 5^e génie acquerra dans sa spécialité la virtuosité qu'exigera vraisemblablement une guerre européenne. Les chemins de fer seront un des principaux instruments de cette guerre : l'armée qui saura le mieux les exploiter et leur faire rendre, comme disent les Américains, se trouvera par ce fait même en état de supériorité. La guerre se gagne de plus en plus, je crois, en dehors des champs de bataille. Elle se gagne de moins en moins sur ces champs de bataille.

Et c'est sur eux, pourtant, que s'hypnotise non pas seulement le bon public, mais même le public militaire, de qui je n'entends nullement, par cette distinction, insinuer que je ne le trouve pas bon, mais auquel j'entends reprocher de donner dans le travers commun, alors qu'il y devrait échapper. J'ai eu la preuve, sous Langres, du goût que tout le monde a pour la bataille, et de l'erreur à laquelle on s'expose en considérant cette bataille en soi. Il m'a paru qu'on ne voyait pas ce qui doit différencier un combat livré en pleine campagne d'un combat livré sous le canon d'un camp retranché. Il semble qu'il y ait un type général d'engagements, et que les circonstances n'aient aucune prise sur ce type. Et cette remarque, au surplus, je pourrai l'étendre encore en demandant, par exemple, s'il y a lieu d'appliquer, dans le cas d'un siège, non pas seulement les règles habituelles de la guerre de campagne, mais les principes de ravitaillement par gares régulatrices qui sont faites de façon à se plier aux nécessités variables et imprévues de la lutte.

S'agissant d'armées qui marchent, qui manœuvrent, qui se déplacent, on a pris toutes les précautions possibles pour disposer d'une organisation souple qui se modèle sur des situations chaque jour nouvelles et fuyantes. Mais, étant donné qu'on a à nourrir des troupes d'un effectif connu, stationnées en des points déterminés, on pourrait simplifier le mécanisme, au risque de le rendre plus rigide, par la suppression d'organes intermédiaires.

En tout cas, dans une expérience comme celle de Langres, et supposé même qu'on ne cherchât point à innover, il fallait se conformer scrupuleusement aux prescriptions des règlements et ne point s'y dérober pour des raisons de commodité, en manquant au bon sens. Une expérience ne peut être probante si on en arrange les conditions à son gré : il faut savoir subir

les conditions de la situation existante et plier sa volonté aux événements, au lieu de plier les événements à sa volonté — ce qui est possible aux manœuvres, j'en conviens, mais impossible dans la réalité.

En citerai-je pour exemple l'établissement à Rolampont du centre de ravitaillement du secteur Nord-Ouest de l'attaque ? Normalement, ce centre eût dû être à Foulain. Aucun officier d'approvisionnement n'avait pour s'y rendre et en revenir plus de 36 km. à parcourir : ce n'est pas exagéré et, au surplus, les règlements fixent à dix lieues le maximum de la course à imposer à ces officiers — aller et retour. Néanmoins, on jugea qu'ils se fatigueraient trop à aller si loin de leurs camps respectifs. Et voilà pourquoi on installa le centre de ravitaillement à Rolampont, village qui a l'avantage d'être plus rapproché de 10 ou 11 kilomètres, mais qui a l'inconvénient, précisément parce qu'il est beaucoup moins loin, de se trouver sous le feu de la place : à moins d'une lieue du fort de Saint-Menge occupé par la défense. Est-il vraisemblable qu'on choisirait un point aussi exposé ? Et, si on avait le malheur de s'y établir, n'en serait-on pas promptement délogé par les obus ?

* * *

On nous a enfin produit le canon Rimailho, ce fameux 155 R dont je vous ai parlé plusieurs fois, mais seulement à mots couverts, parce que, si on tenait à ce que son existence fût connue, on tenait plus encore à ce qu'on ne connût de lui que son existence. Au parc de Foulain ou sur les champs de bataille de Langres, — puisque champs de bataille il y a eu, hélas ! — on l'a enveloppé d'un mystère si transparent, on l'a caché si ostensiblement, que je n'ai pu m'empêcher de songer à ce passage des *Cinq ans de ministère* du général André :

Lorsque fut commencée, en grand, la fabrication du matériel de 75, on envoya au Mans, sous wagons plombés, avec l'appareil du plus grand mystère (escorte, agents en civil, etc.), une batterie de ce calibre. On la fit manœuvrer, on la fit tirer, en affectant de s'entourer de toutes les garanties nécessaires au secret.

On sait combien sert à peu de chose ordinairement ce luxe de précautions. Et pourtant le matériel de 75, celui qui était en construction, le vrai, resta inconnu de l'étranger tant qu'il ne fut pas livré aux batteries...

C'est que le ministre avait eu soin d'envoyer au Mans, et de faire manœuvrer et de faire tirer un matériel *qui n'était pas le véritable*.

A-t-on montré le vrai matériel d'artillerie lourde en cherchant à faire croire qu'il n'était pas le vrai ? A-t-on montré un faux matériel en cherchant à faire croire qu'il n'était pas le faux ? Cruelle énigme, à laquelle je ne me charge pas de donner la solution.

Ce que je puis dire, en tous cas, c'est que l'idée d'avoir des équipages de gros calibre pour faire la guerre de campagne, cette idée-là n'a point une

très bonne presse. Les officiers auxquels j'en ai parlé, et qui ne sont pas suspects de jalousie, m'ont paru peu enthousiastes.

Quant à avoir une pièce légère de siège, il est certain qu'on l'a maintenant. Que vaut-elle ? Quelles sont ses qualités balistiques ? De ceci on ne pourrait juger que l'ayant vue aux écoles à feu. Du matériel qu'on a fait évoluer sous nos yeux on peut affirmer qu'il est remarquablement mobile. Il constitue une solution simple et élégante du problème difficile, et encore non résolu dans la pratique du canon séparable. Mais l'utilité d'avoir dans les armées en campagne une bouche à feu puissante est extrêmement contestable. D'éminents écrivains la contestent, entre autres le général Langlois qui ne voit pas bien les occasions qu'on pourrait avoir de l'employer. En tous cas, je n'ai vu dans l'Oise aucune circonstance au cours de laquelle son intervention aurait pu être d'une efficacité quelconque.

* * *

Mais il faut bien dire que je n'y ai pas vu grand' chose, à ces manœuvres de l'Oise. Ce qui m'a paru y être le mieux organisé, ç'a été le service de la presse. Le général Michel, qui le dirigeait, est surtout un officier d'état-major. On me le représente comme un topographe dont la mémoire est infaillible en ce qui concerne le terrain, mais qui connaît peu et superficiellement la troupe. Votre collaborateur Balédyer vous a dit, l'an dernier, quelles mauvaises dispositions il avait fait prendre à sa division entre Coulvigny et la Cense des Prés, dans les manœuvres de la Champagne. Il s'est montré en cette circonstance manœuvrier médiocre.

En revanche, par la façon dont il a facilité le travail des journalistes, il s'est montré digne élève du général Billot, dans l'ombre duquel il a gagné ses grades successifs. Il leur a fait « mâcher la besogne », pour qu'ils n'eussent aucun effort à fournir. Tous les jours, on leur remettait des articles écrits au dactylographe et dans lesquels on lisait des phrases comme celle-ci : « Nous compléterons ces renseignements dans notre prochain numéro », ou « Nous ferons connaître à nos lecteurs comment ce service aura fonctionné ». C'était le communiqué officiel dans toute sa splendeur, avec l'optimisme qui est de mise dans ces circonstances-là : éloge du commandement toujours plein de sollicitude pour les troupes, éloge de l'organisation du service réglé avec tant de perfection qu'il est pourvu presque automatiquement à tous leurs besoins.

Sur les papiers qui ont été distribués, je lis, en effet, que « l'alimentation des troupes est l'objet des préoccupations constantes du commandement », ce qui est très bien, que, « grâce à la prévoyance du commandement, le service de l'alimentation est toujours en mesure de pourvoir à la subsistance des corps de troupe », ce qui est encore mieux.

Comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, j'approuve le di-

recteur des manœuvres de s'être décerné ces compliments. Il est malheureux seulement qu'il ait eu affaire à des professionnels grincheux qui l'ont traité de novice, qui l'ont traité en novice, et qui se sont permis de critiquer son style, au point de vue « journalisme ».

Ainsi, je les ai entendu « blaguer » le communiqué, dont voici la reproduction textuelle :

Nous avons dit, dans un précédent article, qu'après les distributions dans les cantonnements, voitures à viande des trains de combat et fourgons vides des trains régimentaires étaient dirigés : les premières sur les centres d'abat pour y prendre livraison de la viande fraîche à distribuer le lendemain, les seconds sur la tête d'étapes de manœuvres pour y recevoir, du train de vivres journalier, le jour de vivres qui leur manque.

Avant de nous rendre à , tête d'étapes de manœuvres de la 3^e division d'infanterie pour la journée du septembre, nous nous arrêtons à , désigné comme centre d'abat. Dans une ferme transformée en abat-toir une dizaine de bêtes sont déjà abattues. Des soldats-bouchers, revêtus de pantalons et de bourgerons spéciaux, les débitent, les uns dans la cour de la ferme, à même le sol, les autres dans une vaste grange où les corps ont été suspendus. Le reste du troupeau (20 têtes de bétail environ), broute l'herbe tranquillement dans un pré voisin, sous la garde des soldats-toucheurs. A l'extérieur, les voitures à viande, parquées par parties prenantes, attendent leur tour pour se charger.

En nous transportant à , nous croisons une vingtaine de bœufs, conduits par trois militaires, qui se dirigent vers pour recompléter le troupeau de ravitaillement.

A notre arrivée en gare de , le train de vivres est annoncé.

Dans un champ voisin, les fourgons vides des trains régimentaires ont formé le parc. Sur le quai de la gare attendent un officier d'état-major, un fonctionnaire de l'intendance et plusieurs officiers d'administration du service des subsistances.

Il va de soi que, au moment de distribuer ce papier aux intéressés, on en remplissait les blancs. Ainsi, le 2 septembre, jour auquel il se rapporte, la tête d'étapes de manœuvres était Nanteuil-le-Haudoin ; on avait choisi Baron comme centre d'abat. En conséquence, on avait mis à la main les noms de *Nanteuil-le-Haudouin* et de *Baron* (ainsi que la date) dans les vides ménagés à cet effet sur la note imprimée d'avance à l'aide d'une machine dactylographique.

Et bien, on a trouvé que la rédaction manquait un peu de couleur. Il aurait fallu agrémenter le récit par quelques épithètes, mettre des maculatures de sang sur les « pantalons et bourgerons spéciaux », poser des essaims de mouches sur les cadavres des bœufs qu'on est en train de dépecer, animer le paysage en y introduisant des arbres qui jettent de l'ombre, des taches de soleil qui sèment des notes de gaîté par-ci par là.

Si, à Langres, où je n'ai pourtant rencontré aucun de ces étrangers qui

pullulent habituellement autour de nos manœuvres, la gendarmerie a fait le vide autour des ouvrages, pourtant bien fantaisistes, construits par l'attaque ou par la défense, si elle empêchait qu'on en prît des croquis ou qu'on les photographiât ce qui obligeait à exécuter le relevé de mémoire, pareillement, dans l'Oise, l'état-major du 2^e corps faisait le vide autour des opérations. — Inutile de venir voir ce qui s'y passe, avait-il l'air de dire aux représentants des journaux ; vous n'y verriez goutte ; il faut être initié pour trouver quelque chose d'intéressant. Mais vous n'y perdrez rien puisque je vous ferai remettre quotidiennement des comptes rendus que vous n'aurez qu'à insérer dans vos feuilles. Vous aurez ainsi de la copie de première qualité qui ne vous coûtera rien.

Ce qui m'explique l'insistance avec laquelle on écartait les étrangers et pour laquelle on cherchait à rester en famille, c'est qu'on n'avait rien de bien beau à leur montrer. J'hésiterais à formuler cette opinion si je ne croyais savoir que des connaisseurs, comme le général Hagron et le général Michal, l'un et l'autre membres du Conseil supérieur de la guerre, et particulièrement qualifiés pour s'y connaître en troupes manœuvrières, puisqu'ils ont commandé nos admirables corps d'armée de la frontière de l'Est, ont rapporté la même impression.

On a laissé échapper l'occasion qu'on s'était procurée à grand frais, et pour cette fois seulement, de faire quelque chose qui fût vraiment utile. On est resté dans les simulacres. Rien n'a été fait qu'à peu près. Déjà, à Langres, j'avais été frappé de ce que, dans la plupart des cantonnements, on avait négligé de fournir aux troupes les renseignements nécessaires, ne fût-ce qu'en plaçant des écriteaux pour leur permettre d'aller aux cuisines ou aux feuillées ou à la place de rassemblement ou même simplement à la poste. Dans l'Oise, j'ai vu pareil oubli de détails qui, tout en n'étant que des détails, ont pourtant leur grande importance. Importantes ou non, d'ailleurs, les prescriptions des règlements sont faites pour être observées. Les exercices ne servent guère qu'à s'assurer si on en connaît la lettre, si on en saisit l'esprit, si on les applique. Et ceci est surtout vrai dans les exercices de peu d'envergure — combats de division contre division — qui n'imposent au commandement aucune grande combinaison.

Malheureusement, au lieu de s'attacher à ce côté de la question, on s'est amusé à « tactiquer », cédant à la tentation dont j'ai parlé plus haut de « faire de la bataille ». Et on a fait de la bataille ! Ce n'est pas ce qu'on a fait de mieux, hélas !

* * *

En février dernier, j'ai dit (page 160) qu'on avait été peu satisfait, il y a une douzaine d'années, de l'essai qu'on avait fait alors des chevaux de réquisition. On avait constitué deux régiments de cavalerie de réserve dont les montures provenaient du civil, et on avait reconnu que ces régiments

n'auraient pu rendre, avant trois semaines ou un mois, les services qu'on est en droit d'attendre de la cavalerie.

L'expérience vient d'être reprise, mais pour un escadron seulement. Autant que je peux le savoir, elle a confirmé les conclusions peu favorables auxquelles on était déjà arrivé. Il convient de faire remarquer que c'est dans le Perche qu'elle a eu lieu ; or, les percherons sont exclusivement destinés au trait, et il n'est pas surprenant qu'ils aient quelque peine à s'habituer à la selle. D'autre part, ils ne sont pas poussés en avoine, et il leur manque, par suite, l'énergie nécessaire pour galoper. Un service calme, régulier, leur convient mieux que le régime d'à-coups auquel le cavalier est obligé de soumettre sa monture.

Par contre, leur rusticité, leur docilité, leur accoutumance à la voiture et à la charrue les prédispose à s'atteler facilement. L'artillerie qui trotte plus qu'elle ne galope, et qui même ne trotte qu'à une vitesse très modérée, pouvait donc espérer tirer un meilleur parti de ces animaux. Il est vrai qu'il leur reste de n'être pas habitués à la selle ; mais on a la ressource de les employer comme sous-verges en dépariant les attelages existant dans les régiments. Par contre, on pouvait se demander quels résultats on obtiendrait en faisant travailler ensemble des chevaux fraîchement appariés.

Cette incertitude donnait un intérêt tout particulier et très vif à l'essai qui a été fait, toujours dans le Perche, de l'emploi d'animaux de réquisition dans un groupe de batteries appelé à prendre part aux manœuvres du 4^e corps.

La réquisition eut lieu le 21 août. Aussitôt, les chevaux furent embarqués en chemin de fer, d'ailleurs, sans aucune difficulté, et conduits à destination. Arrivés au Mans, ils furent versés dans un groupe du 31^e d'artillerie complété par les réservistes et porté à son effectif de guerre, sans aucune intrusion d'éléments étrangers empruntés aux portions actives des autres batteries. Autrement dit, on s'est placé rigoureusement dans les conditions où l'on eût été en cas de mobilisation.

Comme je l'ai expliqué, les chevaux de l'armée active ont été utilisés exclusivement comme porteurs à la batterie de tir, c'est-à-dire pour les pièces et caissons de première ligne. Les chevaux de réquisition ont fourni les sous-verges de ces voitures ; mais il a bien fallu les employer tant comme porteurs que comme sous-verges pour le train régimentaire (voitures de service) et pour l'échelon de combat (caissons de seconde ligne). Quand on avait réquisitionné un attelage tout formé, on le conservait tel quel, encore que, rationnellement, lorsqu'un attelage est conduit en guides on s'efforce de le composer de deux animaux aussi égaux que possible en force et en taille, alors que la conduite à la Daumont exige de l'un d'eux plus de vigueur que de l'autre, puisque, devant fournir le même effort de traction, il a, de plus, le postillon ou le conducteur sur le dos. Pourtant, il y a intérêt à laisser

ensemble deux chevaux qui se connaissent et qui sont habitués à agir ensemble.

Bien entendu, quand il y a eu lieu, on a formé les attelages en appariant deux chevaux de provenances différentes.

A ma grande surprise, à la surprise aussi des expérimentateurs, qui s'attendaient à des mécomptes, ils n'en ont éprouvé aucun. Les batteries se sont comportées comme de vieilles troupes tant en marche qu'au bivouac, à la manœuvre et au tir. Le harnachement n'a pas causé de blessures. (Peut-être y en aurait-il eu s'il avait plu ; mais le ciel implacablement bleu a refusé cette épreuve complémentaire.)

Je répète que le percheron est d'un naturel calme. Une autre race, plus légère, plus impressionnable, et moins apte au trait, donnerait-elle d'aussi satisfaisants résultats ? C'est ce qu'il serait bon d'élucider par une contre-épreuve faite, par exemple, dans le 18^e corps, avec des tarbais, conformés pour la selle et presque exclusivement destinés à servir de montures. Espérons que cette expérience complémentaire sera faite. Espérons surtout qu'elle contribuera à confirmer celle qui vient d'avoir lieu et qu'elle rassurera ainsi l'artillerie dont un des plus graves soucis était cette question de l'utilisation des chevaux étrangers à l'armée.

INFORMATIONS

SUISSE

La convocation suivante a été adressée par le comité de la Section vau-
doise des officiers aux membres de cette section :

Lausanne, le 15 septembre 1906.

Messieurs et chers camarades,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale de notre Société, qui aura lieu à *Château-d'Œx*, les samedi 29 et dimanche 30 septembre, suivant programme ci-joint.

Nous avons organisé pour le premier jour un exercice tactique en montagne. Le lendemain, dimanche, auront lieu l'assemblée statutaire et le « rapport » des officiers supérieurs de la division, que M. le colonel-divisionnaire Secretan, commandant la 1^{re} division, a bien voulu faire coïncider avec notre réunion. Un tir au pistolet, très simplement organisé, permettra aux officiers de s'exercer à l'emploi de cette arme, encore trop peu connue.

Dans l'espoir de vous voir répondre en grand nombre à notre convocation, nous vous présentons, Messieurs et chers camarades, nos salutations très cordiales.

Le Président,

C.-Ed. DE MEURON,

lieut.-colonel à l'état-major général.

Le Secrétaire,

E. BOBAING,

Capitaine de Carabiniers.